

Jean-Pierre Bastian

Le couvent des tertiaires  
de saint François à Savigny

*Paroisse de Lutry*  
*Diocèse de Lausanne*

1491-1531



ÉDITIONS  
CABÉDITA  
2020

## REMERCIEMENTS

Cet ouvrage a obtenu le soutien du Fonds Dr Charles Rochat Cully, du Centre patronal, de l'Association en faveur du Temple de Lutry, de la Commune de Lutry et de la Commune de Savigny.

 Centre  
Patronal

Fonds  
Dr Charles  
Rochat  
Cully



Couverture: Savigny-sur-Lutry *circa* 1826, avec le temple protestant reconstruit en 1554 sur les fondements de la chapelle Sainte-Marie-Madeleine des tertiaires réguliers de saint François, incendiée en 1538, et la cure édifée en 1599 à l'emplacement de leur maison conventuelle, elle aussi incendiée en 1538. La gravure de Samuel Weibel (1771-1846) restitue l'environnement rural à l'habitat dispersé, semblable à celui de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, au moment de l'implantation des tertiaires.

© 2020. Éditions Cabédita, route des Montagnes 13B – CH-1145 Bière  
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains  
Internet: [www.cabedita.ch](http://www.cabedita.ch)

ISBN 978-2-88295-870-9

## Ouverture

Au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle, l'Europe passa du Moyen Âge à la Renaissance et au temps des réformes religieuses : une époque de changements accélérés en lien avec les débuts de l'imprimerie, la découverte de l'Amérique et la fracture de la chrétienté médiévale. Les humanistes précédèrent ou accompagnèrent les réformateurs. Le philosophe et théologien Érasme de Rotterdam (1467-1536), son contemporain strasbourgeois le juriste Sébastien Brant (1458-1521), le moine augustin allemand Martin Luther (1483-1546) et le théologien franco-genevois Jean Calvin (1509-1564), parmi bien d'autres, furent autant de figures emblématiques de courants de pensée qui mobilisèrent des réseaux de clercs et d'intellectuels réformistes dans toute l'Europe. Dans les États de Savoie, le Pays de Vaud paraissait encore éloigné de ce mouvement ; cependant, dès les années 1520, dans les bailliages d'Orbe et de Grandson sous la tutelle commune de Berne et de Fribourg, Guillaume Farel (1489-1565) et d'autres prédicateurs propageaient les idées de la Réforme religieuse zwinglienne, adoptées par Berne dès 1528 avant qu'elle ne les impose dans le gouvernement d'Aigle la même année, puis à l'ensemble de la population vaudoise dès 1536.

Néanmoins, les princes-évêques de Lausanne demeuraient aussi réticents que le clergé séculier aux idées nouvelles ; et cela, d'autant plus qu'elles furent éventuellement portées par des acteurs réformistes au sein du clergé régulier où le courant appelé de l'Observance, c'est-à-dire de stricte application de la règle monastique originelle, cherchait à opérer un retour à l'élan initial, lié au principe évangélique de pauvreté et de dépouillement

matériel. Dans la ligne des Conciles de Constance (1414-1418) et de Bâle (1431-1449), les évêques lausannois de la fin du Moyen Âge furent plus attentifs à la réforme des mœurs qu'à celle des idées, condamnant divers abus, en particulier le concubinage des prêtres ; ainsi, la « Lettre monitoire » adressée le 6 septembre 1477 par Benoît de Montferrand (1476-1491), à tous les curés, chapelains, prêtres, clercs et notaires de la ville, les invitait à faire afficher aux portes de toutes les églises que « tous les hommes, tant ecclésiastiques que laïcs, devaient renvoyer au bout de dix jours leurs concubines et les autres femmes de mauvaise vie », et réformer leurs mœurs ; ceux qui y contreviendraient encourraient l'excommunication et les autres peines prévues par le droit canon<sup>1</sup> ; en 1523 encore, Sébastien de Montfalcon (1517-1536) demandait à tous les ecclésiastiques de son diocèse, d'observer une sévère discipline, de s'abstenir de concubines et de tout acte inconvenant. Cependant, l'esprit de la Renaissance se manifesta aussi, en particulier à la cour épiscopale de son prédécesseur et parent Aymon de Montfalcon (1443-1517), « administrateur prudent, diplomate avisé », poète et protecteur des arts<sup>2</sup> (fig. 4) ; ce dernier se montra même favorable au courant réformiste de l'Observance ; bien qu'il « n'apparaisse pas particulièrement soucieux de conduire une politique générale de réforme de son clergé »<sup>3</sup>, il accueillit dans son diocèse le prédicateur Annable d'Antioche du couvent observant des cordeliers de Cluses dans la basse vallée de l'Arve près de Genève, « qui l'avoit en une étroicte affection »<sup>4</sup>. Les traces de tensions religieuses restent néanmoins rares dans les sources et les affrontements difficiles à cerner et à restituer tant l'Observance, dans l'ensemble, fut évincée du diocèse de Lausanne.

C'est pourquoi un volumineux document, daté de mars 1500 et déposé aux Archives communales de Lutry (ACL)<sup>5</sup>, attire l'attention aussi bien par la taille que par le contenu. Composé de 293 feuillets recto-verso (soit 586 folios au total), le manuscrit en latin sur support papier fut rédigé par deux notaires bâlois ; ce *Registre des frères de la maison de Savigny* (*Registrum fratrum domus*

*Savigniaci*) (fig. 1 et 2), tel qu'il s'intitule, rassemble l'ensemble des procès-verbaux et des copies de pièces justificatives d'un procès, scellés du sceau (fig. 2) du chanoine de la cathédrale de Bâle, Bernhard Oiglin/Oeüglin (1438-1506), docteur en droit canon et civil (*juris utriusque*) et official de l'évêque Kaspar zu Rhein (1433-1502); de septembre 1498 à mars 1500, il fut chargé par le pape Alexandre VI Borgia (1492-1503) de mener à bien une série d'audiences et de démarches juridiques; elles s'effectuèrent dans un large espace géographique, entre Bâle, Rome, Crémone, Fribourg (*Freiburg-im-Ochtland*), Lausanne et Lutry. Le procès fut organisé à la demande de Jean Jaccard, «vicaire



Figs. 1 et 2. À gauche, couverture en toile du «*Registrum fratrum domus Savigniaci*» (1500); à droite, première page du «*Registrum*» établi par le notaire Johannes Lingk pour l'official Bernhard Oiglin de Bâle, avec le sceau de ce dernier.

provincial et commissaire dans la province de saint Bonaventure» (Bourgogne), et de Jean de Foresta (de La Forest), vicaire conventuel, et des cinq autres tertiaires réguliers de saint François du courant de l'Observance demeurant dans leur couvent (maison) de Savigny, grande paroisse de Lutry, diocèse de Lausanne. Ils l'engagèrent contre l'évêque de Lausanne, Aymon de Montfalcon, et le chapitre cathédral, au sujet du droit d'usage d'une chapelle en ruine, qui avait été consacrée à sainte Marie-Madeleine, située aux confins (*infra confines*) de la paroisse, en bordure des forêts du Jorat; deux semaines avant de mourir, son prédécesseur, Benoît de Montferrand, l'avait concédée le 24 avril 1491 au fondateur du couvent, Pierre de Roseto (?-1497), alors ermite et vicaire provincial du tiers ordre régulier de saint François, avec le droit et le devoir d'ériger une maison conventuelle; six ans plus tard, l'usage et le droit furent remis en cause par le chapitre, administrateur de la mense<sup>6</sup> épiscopale, provoquant le recours procédural et l'intervention du pape.

Au premier abord, il est surprenant qu'un procès d'une durée de dix-huit mois, mobilisant un grand nombre d'acteurs, ait pu concerner un lieu de culte anecdotique et périphérique dans l'espace diocésain, et un ordre mendiant alors de formation récente (1447), absent jusque-là du diocèse. Pourquoi les quelques religieux de Savigny et leur vicaire provincial s'accrochèrent-ils avec tant de véhémence aux prérogatives obtenues de l'évêque Montferrand concernant une chapelle décrite en 1491 comme profanée, délabrée et abandonnée? Pourquoi menèrent-ils l'imposant procès contre son successeur, faisant intervenir des dizaines de clercs et de témoins? Pourquoi, parmi eux, intervint Sébastien Brant, humaniste renommé et professeur de droit à l'Université de Bâle qui venait de publier en 1494 *Das Narrenschiff* (*La nef des fous*), une satire sociale et morale plaidant pour la purification des mœurs, dont l'édition en allemand (fig. 3) connut rapidement de multiples réimpressions et traductions?<sup>7</sup> Comment les quelques frères de Savigny parvinrent-ils à mobiliser autant d'intervenants situés dans des villes distantes?



Fig. 3.  
 « La Nef  
 des fous » de  
 Sébastien Brant,  
 ouvrage paru à  
 Bâle en 1494.

L'événement mérite d'être exploré non pas à la seule fin de mettre en exergue un document rare dans le diocèse de Lausanne à la fin du Moyen Âge, le gros registre d'un procès fleuve opposant des réformistes aux partisans du statu quo religieux, mais parce qu'il éclaire un certain esprit de réforme qui cherchait à se profiler dans le diocèse comme dans le reste de la chrétienté

européenne au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour le saisir, il faudra tenter de comprendre, au plus près des acteurs, le contexte et le processus d'implantation du tiers ordre régulier à Savigny et restituer le déploiement du couvent pendant quarante ans, de sa fondation en avril 1491 à sa sécularisation en août 1531.

La tâche n'est pas simple, car les sources demeurent limitées et lacunaires; elles se situent presque toutes aux ACL; lors de la sécularisation du couvent situé sur le territoire de « la ville et communauté » de Lutry, celle-ci hérita des biens et conserva quelques attestations de donations aussi bien que les actes du procès ayant abouti au maintien du tiers ordre à Savigny pendant quarante ans; cependant, à part ces précieux parchemins, il ne reste aucun livre de compte à même d'informer la marche et l'économie du couvent comme cela fut le cas, par exemple, pour celui des franciscains de Lausanne dans la dernière décennie précédent la conquête bernoise<sup>8</sup>; bien que certains des tertiaires de Savigny aient exercé la fonction de prédicateur (*orator*), nulle homélie ne nous est parvenue facilitant l'accès à la théologie pastorale et à l'apostolat qui les inspirèrent; seules quelques épaves d'un psautier<sup>9</sup> rappellent le contenu liturgique des offices qui se célébraient dans la chapelle; enfin, sauf exception, aucune mention connue des religieux de Savigny dans les archives vaudoises offre la possibilité d'enregistrer leurs déplacements et leurs contacts dans le diocèse ou au-delà. L'imposant *Registrum* reste ainsi la principale source informant de la gestation et des débuts de leur présence. À cela, s'ajoute la quinzaine de parchemins, la plupart datés des années 1490, renvoyant à des actes en lien avec la fondation du couvent; l'information reste donc mince; le vide documentaire ne fait que s'accroître pour le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, après la fin du procès bâlois. Seules les deux dernières années de l'activité des tertiaires à Savigny jusqu'à la sécularisation de leur couvent offrent quelques données plus substantielles, grâce aux procès-verbaux (Manuaux) des séances du Conseil de Lutry, enregistrées dès août 1529.

Par ailleurs, pour la période considérée et dans les sources épiscopales lausannoises et bâloises, conservées respectivement aux Archives cantonales vaudoises (ACV)<sup>10</sup> et au Staatsarchiv-Kantons-Basel-Stadt (SKBS), il est étonnant de ne trouver aucune copie du registre du procès, ni même la mention de ce dernier qui fut probablement, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, un des plus suivis par le nombre d'acteurs mobilisés, dans et hors diocèse de Lausanne. En dépit de l'état lacunaire des sources, reconstruire l'histoire de cette fondation érémitique est un défi à relever, car, outre l'explication des motifs de l'entreprise et une meilleure connaissance des stratégies réformistes, elle peut contribuer à mieux cerner l'évolution religieuse du diocèse de Lausanne à la fin du Moyen Âge.

L'historiographie vaudoise ne s'est que superficiellement intéressée à la tentative éphémère d'asseoir la présence du tiers ordre franciscain observant dans le Pays de Vaud et le diocèse de Lausanne. Aucune recherche n'a été menée sur le déroulement du procès. Seuls deux articles, déjà anciens, font allusion à ce que l'historien Maxime Reymond (1872-1951) a appelé « ce curieux petit établissement de Tertiaires » et avancent des données succinctes, superficielles, vagues, voire erronées<sup>11</sup> ; il a fallu attendre l'enquête systématique d'*Helvetia Sacra*, vaste entreprise d'étude des ordres monastiques en Suisse, pour qu'en 1995 le médiéviste Ansgar Wildermann consacre au couvent de Savigny une fiche précise et bien informée par l'exploration systématique des sources lutriennes, mais ramassée et essentiellement descriptive ; elle retrace en partie sa trajectoire institutionnelle<sup>12</sup>. Elle se trouve insérée dans un volume consacré aux béguines et aux bégards en Suisse, ces associations religieuses de laïcs sous règle monastique qui prirent leur essor avant tout en Flandre et dans l'axe rhénan, avant de se répandre plus largement, entre autres très brièvement à Lausanne au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup> ; cependant, les tertiaires réguliers de saint François à Savigny ne furent pas un ordre de laïcs dans la mouvance des bégards, mais une branche régulière des tertiaires séculiers, proche du franciscanisme

originel<sup>14</sup>. Quant à l'historiographie touchant au duché de Savoie, elle ignore le couvent de Savigny; la plus récente étude sur « les foyers et la diffusion » de la mouvance franciscaine dite de l'Observance dans les domaines de la maison de Savoie aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, l'omet; il est ainsi passé inaperçu comme le révèle aussi son absence dans la cartographie des couvents franciscains du duché de Savoie de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et dans celle des monastères du Pays de Vaud au Moyen Âge dans la récente *Histoire vaudoise*<sup>15</sup>.

La reconstruction de l'initiative des tertiaires de saint François dans le diocèse de Lausanne s'avère donc nécessaire, mais ardue; il ne s'agit pas de la simple histoire d'un modeste couvent passablement ignoré jusque-là, mais de la restitution de l'environnement religieux, physique et social à même d'expliquer sa particularité réformiste. En croisant histoire religieuse et histoire sociale, nous procéderons par étapes. D'abord, il s'agira d'ébaucher le contexte monastique dans lequel évoluèrent, au plan diocésain, les frères de Savigny, et de restituer la genèse du tiers ordre régulier en Lombardie. Ensuite, il conviendra de comprendre l'espace territorial et social dans lequel ils pénétrèrent, érigèrent le couvent et s'enracinèrent pendant quarante ans aux confins septentrionaux de la grande paroisse de Lutry. Essayer de restituer le processus de fondation ainsi que le rythme et les contenus du procès qui s'ensuivit permettra de dégager des pistes de lecture des motivations, des tensions et des conflits animant les acteurs. Finalement, l'analyse de la fin de l'initiative conventuelle conduira à percevoir sa fragilité et l'impossible survie d'un ordre réformiste dans un diocèse qui lui fut hostile<sup>16</sup>.



*Fig. 4. Antitus présente ses poèmes au prince-évêque de Lausanne, Aymon de Montfalcon (1501).*

# Ordres mendiants et réforme observante

Afin de situer la démarche des tertiaires réguliers de saint François à Savigny à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, il est indispensable de préciser de manière liminaire quelques repères concernant le contexte monastique du diocèse de Lausanne et, *ultra montem*, la genèse du tiers ordre régulier franciscain dans les diocèses de Lodi et Crémone en Lombardie.

Rappelons qu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle, un vent de renouveau spirituel avait soufflé sur le monachisme médiéval aussi bien dans le diocèse de Lausanne que dans le reste de l'Europe. Il favorisa la naissance d'ordres mendiants définis canoniquement par le Concile de Lyon en 1274 au nombre de quatre : les frères mineurs fondés par saint François d'Assise, les dominicains ou frères prêcheurs de saint Dominique, les carmes et les ermites de saint Augustin. Au lieu de vivre à l'écart du monde dans des monastères, ces religieux, qui n'étaient point des moines contemplatifs, recherchaient les villes afin d'y ériger leurs couvents<sup>17</sup> ; ils se mêlaient au peuple pour prêcher l'évangile et vivaient d'aumônes, étant voués à la pauvreté et à la prédication itinérante ; pour les frères, la quête et le prêche ne furent cependant qu'une activité parmi d'autres, comme le travail manuel, le service des malades, le droit de dire la messe, de confesser, d'enterrer.

Les dominicains s'établirent à Lausanne fondant le couvent de la Madeleine en 1234. Les franciscains, appelés familièrement cordeliers, leur emboîtèrent le pas avec le couvent de saint François dans la même ville en 1258, et un autre à Grandson en 1289 ainsi qu'à Nyon (1295), outre diocèse. Au siècle suivant,

les clarisses, branche féminine du franciscanisme originel et disciples de sainte Claire d'Assise dès 1212, s'installèrent à Vevey en 1422 et à Orbe en 1426, à la suite de la réforme de leur ordre par Colette de Corbie (1381-1447) au début du XV<sup>e</sup> siècle. Les mendiants avaient été précédés par d'autres ordres issus de la Réforme cistercienne antérieure conduite par Bernard de Clairvaux (1090-1153); dans cette mouvance, les cisterciennes de Bellevaux perduraient à Lausanne depuis 1267 et les bénédictins avaient pris racine au début du XII<sup>e</sup> siècle à Lutry où leur prieuré était un des plus riches et dotés du diocèse à la fin du Moyen Âge; il rassemblait alors une quinzaine de moines et occupait le cœur du bourg qui s'était développé à son pourtour. Les disciples de saint Benoît étaient également présents à Grandson, au prieuré Saint-Jean-Baptiste, et au prieuré clunisien de Payerne dès le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Quelques autres monastères avaient surgi dans des « déserts », en particulier les abbayes de Haut-Crêt (1134) et de Montheron (1135), en bordure de Jorat, celle du Lac, dans la vallée de Joux, fondée vers 1126 par l'Ordre des prémontrés et, bien avant, celle de Romainmôtier, fondée par des bénédictins au V<sup>e</sup> siècle sur les contreforts du Jura. Mais à terme et sauf exception, au moment de l'arrivée des tertiaires réguliers à Savigny la carte des couvents du diocèse se confondait principalement avec la géographie urbaine. Les ordres mendiants avaient rarement cherché à s'installer directement en milieu rural; la campagne qui entourait les villes était considérée comme un arrière-pays, un territoire de prédication et de quête; comme c'était le cas pour les cordeliers de Lausanne, il complétait l'espace d'apostolat lié à la ville proprement dite pour recevoir des communautés urbaines les biens matériels nécessaires à leur survie.

Rappeler la cartographie foisonnante du paysage monastique et conventuel du diocèse de Lausanne au Moyen Âge, permet de saisir combien l'arrivée des tertiaires réguliers à Savigny se situa dans un contexte de rude concurrence, en particulier au plan urbain. La délimitation précise du ressort territorial de chaque

# Table des matières

|  |     |
|--|-----|
| OUVERTURE .....  | 5   |
| ORDRES MENDIANTS ET RÉFORME  |     |
| OBSERVANTE .....   | 14  |
| Une branche érémitique du franciscanisme .....                                 | 16  |
| La querelle entre conventuels et observants.....                               | 23  |
| UNE CHAPELLE AUX CONFINS DE LA PAROISSE<br>DE LUTRY, EN BORDURE DE JORAT ..... | 27  |
| Une chapelle abandonnée dans un « désert » .....                               | 33  |
| Un abandon de longue durée.....  | 36  |
| De l'autorité de l'abbé à celle de l'évêque .....                              | 40  |
| «VA ET RÉPARE MA MAISON» .....   | 49  |
| LA FONDATION DE LA «MAISON DE SAVIGNY» .....                                   | 55  |
| La première génération de frères.....  | 61  |
| L'enclos et les biens du couvent.....  | 68  |
| LE LONG CONFLIT ENTRE LE CHAPITRE<br>ET LES TERTIAIRES.....                    | 74  |
| Un procès inachevé.....  | 79  |
| Des positions antagoniques .....   | 85  |
| LA DEUXIÈME GÉNÉRATION DE RELIGIEUX<br>ET LE DÉCLIN DU COUVENT.....            | 97  |
| Le déclin et la fermeture du couvent .....                                     | 103 |
| Une sécularisation en tension.....   | 110 |

|   |     |
|---|-----|
| RÉFORME OBSERVANTE ET EMPRISE<br>TERRITORIALE ..... | 113 |
| NOTES .....   | 120 |
| SOURCES .....                                       | 136 |
| CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS .....                     | 140 |
| TABLE DES MATIÈRES .....                            | 142 |